

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 33 (1996)

Heft: 1247

Artikel: Apprentissage : à quand la réforme?

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A quand la réforme?

Il ne suffit pas d'instaurer des HES. Encore faut-il qu'au stade précédent la maturité professionnelle, la formation s'aiguisse enfin. L'apprentissage est malade: chacun y va de ses remèdes: syndicats, écoles professionnelles, patrons. Un groupe de travail de l'Ofiamt soumettra ce printemps un projet à la consultation.

RÉFÉRENCE

La formation professionnelle en question, Jean-Pierre Boillat, Documentation USS, février 1996.

(vb) Il aura fallu attendre que l'apprentissage soit nettement en perte de vitesse dans les filières du système de formation suisse pour se rendre compte du problème. On a trop longtemps considéré le mode dual «à la Suisse» comme le meilleur. Il est temps de reconsiderer la chose. On le sait (voir DP 1230, L'apprentissage mal aimé), si le nombre d'élèves et d'étudiants augmente dans toutes les filières, la formation professionnelle a connu en dix ans une chute vertigineuse, passant de 240 500 apprentis à 188 900, alors que les écoles du secondaire II exercent une attraction accrue, tout comme le degré tertiaire non universitaire. Les écoles préparant à la maturité ont enregistré une augmentation d'effectifs de +1,9, les écoles de degré diplôme de +13,3, les écoles normales de +3,4, le tertiaire non universitaire de +3,7%. (Source OFS, août 94).

Une pétition des jeunes de l'USS soulignait en février 93 l'archaïsme du système d'apprentissage et proposait plusieurs axes de réforme: une large formation de base, un regroupement des professions voisines, l'instauration de troncs communs, un accent sur la formation continue avec un congé payé de formation, un salaire minimum progressif et 7 semaines de vacances par année. Deux commissions parlementaires se penchaient sur les propositions et, pour sa part, le Département fédéral de l'économie publique se montrait réticent quant au salaire minimum et aux vacances élargies. On en reparlera ce printemps.

Ouvrir l'éventail du savoir

Dans son analyse de la situation, l'USS impute la désaffection de l'apprentissage aux grandes entreprises, qui après avoir longtemps «construit une partie de leur image sur la formation, la considèrent aujourd'hui uniquement comme un coût», et les PME, plus que jamais tentées de former une main-d'œuvre bon marché.¹

Quant aux écoles professionnelles, elles doivent élargir le cadre théorique utilitaire pour dispenser une réelle culture générale, qui fait complètement défaut aujourd'hui. C'est chez les apprentis ayant leur CFC en poche, parvenus en cursus de maturité professionnelle, que cette lacune apparaît au grand jour, obligeant les écoles professionnelles en charge de cette matu spécifique à mettre sur pied des cours d'appoint. La culture générale et

scientifique est inexiste dans les apprentissages, ont déploré unanimement les étudiants de la toute première volée de la matu professionnelle vaudoise, au début de l'été 94. Pour y parvenir, l'USS préconise de modifier l'ordonnance sur la formation professionnelle et d'élever le nombre de jours de cours dits théoriques par semaine (2), jugé trop limité. Il s'agira de trouver des enseignants particulièrement motivés à transmettre un savoir point trop livresque à des jeunes souvent rétifs au scolaire.

Parmi les autres réformes proposées par l'USS, citons le stage dans d'autres entreprises, avant la préparation du CFC, l'allongement des apprentissages de 2 ans à 3 ans, la réduction de ceux qui s'étaisent sur 4 ans à 3 ans et, sur le plan qualitatif, davantage de formation théorique, pour pouvoir raccrocher d'autres filières, même académiques.

Pour contribuer à améliorer le niveau de la formation en entreprise, l'USS propose que la formation des apprentis soit soutenue financièrement par toutes les entreprises de la branche, y compris celles qui renoncent à former des apprentis.

Et les filles?

Sur le plan de la polyvalence, une année de perfectionnement professionnel après l'apprentissage, avant l'âge de 30 ans, sanctionnée par un diplôme, donnerait aux jeunes plus de souplesse (on sait qu'une personne sur deux n'exerce plus la profession apprise, avant 35 ans). Enfin, l'USS s'inquiète pour les filles. Sociologiquement intimidées par les professions techniques, majoritairement présentes dans les métiers non OFIAMT (santé, socio-pédagogie, arts) il ne faudrait pas qu'elles ratent le train des HES, pour l'instant parti sur les rails des secteurs «masculins»: technique, économie, management.

Du côté patronal, l'Association suisse des machines a présenté un projet qu'on peut critiquer pour sa finalité productiviste: «améliorer l'efficacité du système de production».

Il sera difficile de départager les tenants d'une formation étroitement utilitaire et ceux d'un apprentissage avec «culture générale et scientifique» (faute d'une terminologie plus nouvelle), débouchant sur davantage de choix ultérieurs. Si l'on veut des apprentis «créatifs», comme le souhaite la Conférence des directeurs d'écoles professionnelles et des métiers, la deuxième voie est celle à suivre. ■